

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 juin 2011 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué substitut Ville de Sherbrooke
- M. David Price, délégué substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement Ville de Sherbrooke
- Mme Odile Goulet, chargée de projet Ville de Sherbrooke
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de la Régie
- M. Daniel Lapierre, directeur général adjoint de la Régie
- Mme Véronique Bruneau, secrétaire de la Régie

1) Ouverture de la séance

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

Il est mentionné que pour les délégués de Sherbrooke les documents doivent parvenir à la ville au plus tard le jeudi après midi de la semaine précédant la réunion.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2011-06-23-0117

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2011 ;
 - b) Suivi du procès-verbal ;

5) Période de questions;

6) Finance ;

- a) États financiers 2010 et rapport de l'auditeur
- b) Règlement d'emprunt
- c) Placements post fermeture
- d) Suivi budgétaire au 31 mai 2011 ;

7) Opérations;

- a) Tonnage;
- b) Heures d'ouverture ;
- c) Mise en route traitement des eaux LET ;
- d) Système d'effarouchement des oiseaux ;
- e) Services professionnels recouvrement final de la cellule ;

8) Développement ;

- a) Veille technologique suivi;
- b) Projet centre de tri – biométhanisation ;
- c) Centre d'excellence ;
- d) Suivi demande de subvention pour le plan de développement de l'Éco parc ;
- e) Site Web ;
- f) Plan de communication ;
- g) Avis légal chemin Maine central ;
- h) Bail SDD ;

9) Date de la prochaine réunion ;

- 25 août 2011

10) Affaires nouvelles ;

- a) Autorisation de signature D Lapierre pour :
 - Demandes de CA pour matériel de recouvrement
 - Entente avec les clients pour matériel de recouvrement
 - Demande de permis pour la gravière
 - Production et dépôt des rapports annuels au MDDEP
- b) Gestion de la forêt
- c) Commandite Estrie région vedette au congrès de la FQM
- d) Marque de commerce Valoris :
- e)

11) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 28 avril 2011 ;

Résolution 2011-06-23-00118

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 28 avril 2011.

Adopté

- b) Suivi du procès verbal

Suivi des ententes ;

GRANIT : La MRC fait la démarche auprès de ces municipalités afin qu'ils nous envoient une résolution, mentionnant leur intention de venir au site à compter du mois d'octobre 2012. (Val Racine et Notre-Dame-des-Bois viennent déjà à Bury)

VAL ST-FRANÇOIS : Tel que demandé lors de la dernière réunion une offre de service leur a été acheminée afin qu'il signe une entente dès maintenant avec la régie applicable à la fin de leur entente actuelle.

MAGOG : M. Daniel Lapierre a communiqué avec le service d'environnement de la Ville, ils vont nous fournir une liste de leurs besoins afin que nous puissions leur envoyer une offre de service.

5) Période de question des personnes présentes

Aucune personne présente.

6) Finance ;

a) États financiers 2010 et rapport de l'auditeur

M. Alain Paquin de Raymond Chabot Grant et Thorton présente les états financiers 2010.

En gros, il y a eut un excédent de fonctionnement de 404 363 \$. Il y a eut beaucoup de travail pour effectuer le transfert de la MRC à la régie (Comptabilité faite par la MRC jusqu'en avril 2010) et pour la création des bons comptes d'ouverture. Les actifs seront transférés uniquement en 2011 étant donné que l'entente intermunicipale le prévoyait ainsi.

Ils donnent quelques explications sur ce qu'il y a à modifier pour améliorer dans le futur.

Le coût total pour le rapport est de 24 000\$, cependant RCGT absorbe 4 000\$, donc ils nous factureront 20 000\$. Une année normale devrait coûter environ 10 000 \$ incluant le rapport sur les redevances pour le MDDEP..

Résolution 2011-06-23-00119

Proposé et résolu unanimement d'adopter les états financiers tel que présenté par Raymond Chabot Grant et Thorton.

Adopté

Résolution 2011-06-23-00120

Proposé et résolu unanimement de procéder au paiement de la facture présenté par Raymond Chabot Grant et Thorton pour les états financiers 2010. Il est également résolu de nommer Raymond Chabot Grant Thorton auditeurs pour l'année 2011.

Adopté

b) Règlement d'emprunt;

La régie avait prévu adopter un règlement d'emprunt dont l'objet est décrit en termes généraux (parapluie) pour payer les services professionnels et études préalables nécessaire au projet de centre de tri et de biométhanisation. Un montant de 500 000 \$ est prévu au budget. Après vérification avec le MAMROT, seules les municipalités locales peuvent exercer ce pouvoir. Deux autres possibilités s'offre à la régie selon le MAMROT :

-Procéder à la dépense à même le fonds général de la régie. Lors de l'adoption du règlement d'emprunt pour les immobilisations, la régie pourra renflouer le fonds général à même l'emprunt jusqu'à concurrence de 10 % de l'emprunt en vigueur (Article 544.1 de la loi sur les cités et villes ou article 1063.1 du code municipal)

Ou

-Un règlement d'emprunt conventionnel avec une estimation des études par une firme d'ingénieur. Celui-ci peut avoir la durée prévu pour le financement des immobilisations.

M. Walther Dougherty arrive à ce moment.

Résolution 2011-06-23-00121

Proposé et résolu unanimement de procéder à la dépense à même le fonds général de la régie. Lors de l'adoption du règlement d'emprunt pour les immobilisations, la régie pourra renflouer le fonds général à même l'emprunt jusqu'à concurrence de 10 % de l'emprunt en vigueur.

Adopté

c) Placements post fermeture ;

M. Claude Brochu présente et explique les offres qu'il a reçues de Placements BMO pour la Banque de Montréal de Cookshire qui détient déjà les placements post fermeture de la MRC qui seront transférés à la Régie et de Valeurs mobilières Desjardins pour la Caisse Populaire des Hauts Boisés.

Il est à noter que les placements effectués par la MRC qui seront transférés ne sont pas rachetables avant terme sans pénalité.

Les deux offres sont similaires pour les placements de 5 ans et moins :

Banque de Montréal

Caisse Populaire

Encaissable	1.35%	Encaissable	1.25%
1 an	1.75%	1 an	1.60%
2 ans	2.02%	2 ans	2.10%
3 ans	2.38%	3 ans	2.45%
4 ans	2.65%	4 ans	2.70%
5 ans	2.96%	5 ans	3.00%

Il est convenu de maintenir les deux institutions en compétition.

Placement sur 5 ans maximum

Résolution 2011-06-23-00122

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Nicole Robert et M. Claude Brochu à signer tous les documents nécessaires afin de procéder aux placements pour le fonds post fermeture LES actuels à la Banque de Montréal en les renouvelant au besoin pour un terme maximal de 5 ans avec capital garanti.

Adopté

Résolution 2011-06-23-00123

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Nicole Robert et M. Claude Brochu à signer tous les documents nécessaires afin de procéder aux placements pour le fonds post fermeture LES présentement à la Caisse populaire des Hauts Boisés ainsi que les futurs placements LET en les renouvelant au besoin pour un terme maximal de 5 ans avec capital garanti.

Adopté

d) Suivi budgétaire au 31 mai 2011 ;

M. Claude Brochu présente le suivi budgétaire au 31 mai 2011.

7) Opération

a) Tonnage ;

M. Claude Brochu présente et explique les graphiques, illustrant le tonnage au 31 mai 2011. Le mois de mai est un mois record avec plus de 3600 tonnes enfouis pour un total d'environ 15 000 tonnes.

b) Heures d'ouverture ;

M. Daniel Lapiere explique que nous avons reçu plusieurs demandes de clients pour ouvrir dès 7 heures le matin. Le coût réel de la Régie serait d'environ 10 000\$. Ainsi nous serions ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Résolution 2011-06-23-00124

Proposé et résolu unanimement qu'à partir du lundi 4 juillet 2011 les heures d'ouverture seront du lundi au vendredi de 7h00 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Adopté

c) Mise en route traitement des eaux LET ;

M. Daniel Lapierre explique qu'il a démarré le système au début de mai, mais les conduits étaient bloqués. Il a changé les valves depuis et le traitement fonctionne.

d) Système d'effarouchement des oiseaux ;

Les équipements neufs qui ont été livrés ne fonctionnent pas. Le paiement n'avait pas été effectué en entier. Une entente devra intervenir avec le fournisseur. Pour ce qui est des équipements achetés du Val St-François, tout fonctionne et le problème des oiseaux est réglé à 90% environ.

e) Services professionnels recouvrement final de la cellule ;

M. Daniel Lapierre explique que lors du dernier CA les membres ont demandé s'il était possible de trouver une firme locale. M. Lapierre a donc envoyé 4 invitations et seulement une a fourni un prix à plus du double que le montant que Enviro-Conseil nous demandait, soit 20 400\$. Plus taxes.

Résolution 2011-06-23-00125

Proposé et résolu unanimement d'accorder à la firme Enviro-Conseil le contrat pour les services professionnels pour le recouvrement final de la cellule au montant de 22 000 incluant les taxes.

Adopté

8) Développements

a) Veille technologique suivi ;

Le rapport final sur la veille technologique était joint à la convocation. Le comité technique est d'avis que même si le résultat est très pertinent, la veille devrait être approfondi avant d'aller en soumission pour les services professionnels M Claude Brochu explique les démarches effectuées par le comité technique depuis. Également, une offre de services a été demandé au Centre national en électrochimie et en technologies environnementales pour valider les technologies proposées au montant de 24 000 \$ plus taxes.

Résolution 2011-06-23-00126

Proposé et résolu unanimement d'accepter l'offre du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales pour valider les technologies proposées au montant de 24 000 \$ plus taxes et d'autoriser Monsieur Claude Brochu à signer les documents pertinents. Il est également résolu de procéder à la dépenses à même le fonds général de la régie. Lors de l'adoption du règlement d'emprunt pour les immobilisations, la régie renflouera le fonds général à même l'emprunt jusqu'à concurrence de 10 % de l'emprunt en vigueur.

Adopté

Départ de Mme Odile Goulet, M. David Price et M. Denis Gélinas à 14h30

a) Projet centre de tri-biométhanisation ;

Pour que la demande de subvention soit complétée, il reste les annexes à remplir. M. Claude Brochu et Mme Odile Goulet vérifieront les annexes qui peuvent être complétées rapidement. Les autres devront attendre que notre projet se précise.

b) Centre d'excellence ;

M. Claude Brochu ainsi que Mme Nicole Robert ont rencontré M. Robert Fortin du MDEIE à sa demande pour discuter du centre d'excellence. Il désire qu'il y est relance avec Valoris comme intervenant majeur. Également, en lien avec le projet et la mise en place de l'éco parc industriel M Dominic Provost a déposé un document sur la formation d'un comité de développement

Résolution 2011-06-23-00127

Proposé et résolu unanimement de former un comité de développement avec comme composition initiale le comité technique de Valoris, le CLD du Haut-Saint-François, Sherbrooke Innopole, le Créneau ACCORD lié à l'environnement, le MDEIE, développement économique Canada et la SADC du Haut-Saint-François.

c) Suivi demande de subvention pour le plan de développement de l'Éco parc ;

La demande de subvention a été acceptée. Il reste à recevoir la confirmation.

d) Site Web ;

M. Daniel Lapierre explique que le contenu est pratiquement fixé et que pour le contenant, nous allons aller avec la base pour le moment. (En septembre nous aurions le tout)

Mme Nicole Robert mentionne que le site Web est très important pour l'image de Valoris et qu'il doit être très attractif. Elle rencontrera M Lapierre pour voir ce qui peut être fait.

e) Plan de communication ;

Le CA s'entend sur le fait que nous devrions inclure le projet du site web dans le plan de communication.

f) Avis légal chemin Maine central ;

M. Claude Brochu présente le document de Monty Coulombe, qui explique les possibilités d'entente avec la municipalité de Bury pour l'entretien et la réfection du chemin .Cet avis légal pourra servir de base à une future entente.

g) Bail SDD ;

M. Claude Brochu explique que SDD ne paie plus de loyer depuis février 2011. Un avis de 30 jours a été signifié. SDD n'entrevoit pas d'utilisation du moins à court terme et veutt donc mettre un terme au bail. SDDs offre de laisser les aménagement qu'ils ont fait (Environ 45 000\$)plus un montant de 5 000\$.Le bail dit que SDD doit payer les montants dus plus un an de loyer .Cependant, nos recours sont limités .

Résolution 2011-06-23-00128

Proposé et résolu unanimement d'accepter l'offre de SDD afin de mettre fin au bail pour un montant de 5 000\$ et d'autoriser Monsieur Claude Brochu à signer une quittance mutuelle moyennant paiement.

Adopté

9) Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu jeudi le 25 août 2011 à 12h30.Une vérification des personnes disponibles sera effectuée.

10) Affaires nouvelles

a) Autorisation de signature Daniel Lapierre pour :

- Demandes de CA pour matériel de recouvrement
- Entente avec les clients pour matériel de recouvrement
- Demande de permis pour la gravière
- Production et dépôt des rapports annuels au MDDEP

Résolution 2011-06-23-00129

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Daniel Lapierre à signer les demandes de certificat d'autorisation pour l'utilisation de matériel de recouvrement journalier ou final alternatif.

Adopté

Résolution 2011-06-23-00130

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Daniel Lapierre à signer les ententes avec les clients pour l'utilisation de matériel de recouvrement journalier ou final alternatif.

Adopté

Résolution 2011-06-23-00131

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Daniel Lapierre à signer la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de la gravière.

Adopté

Résolution 2011-06-23-00132

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Daniel Lapierre à faire la production et le dépôt des rapports annuels au MDDEP.

Adopté

a) Gestion de la Forêt :

Résolution 2011-06-23-00133

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à signer tous les documents nécessaires pour l'aménagement de la Forêt avec Aménagement forestier agricole des Sommets Inc. et avec le syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Adopté

a) Commandite Estrie région vedette au congrès de la FQM :

M. Claude Brochu distribue le plan de partenariat. Le comité technique suggère une commandite de 1 000\$.

Résolution 2011-06-23-00134

Proposé et résolu unanimement d'adhérer au partenariat de la FQM pour un montant de 1 000\$, pour le congrès 2011 mettant en vedette la région de l'Estrie.

Adopté

a) Marque de commerce Valoris :

La marque de commerce Valoris a été publiée dans le Journal des marques le 2 mars 2011. Comme le délai de 60 jours est maintenant expiré, et qu'aucune opposition n'a été déposée au dossier, un avis d'admission de la marque à l'enregistrement sera reçu incessamment.

14) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h30.

Mme Nicole Robert, présidente

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier